

APPEL À PROJETS ET STRATÉGIES DANS LE DOMAINE DE L'ACTION HUMANITAIRE

DOCUMENT D'AIDE POUR REMPLIR LA PROPOSITION TECHNIQUE

1.- DESCRIPTION RÉSUMÉE

Décrire en un résumé de 10 lignes maximum le contenu du projet et ses principales données.

2. LOCALISATION DÉTAILLÉE (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

Décrire en détail la localisation du projet de 20 lignes maximum.

3.- CONTEXTE (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

3.1.- Décrire brièvement le contexte de l'intervention. Caractériser la population générale du contexte d'intervention (conditions sociales, culturelles, économiques, politiques, etc.).

3.2.- Identifier la crise humanitaire à laquelle une réponse est apportée et les causes de cette crise. Le cas échéant, mentionner le lien global-local entre les différentes actions qui seront mises en marche.

4.- PROCESSUS D'IDENTIFICATION (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

4.1.- Décrire brièvement le processus participatif d'identification et formulation suivi (agents, lieux et méthodologies). Décrire le rôle de la population cible, de l'organisme bénéficiaire, des organismes locaux et des délégations, le cas échéant, et d'autres institutions.

4.2.- Inclure l'analyse des risques du projet pour la population et l'environnement.

5.- JUSTIFICATION (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

5.1. Expliquer de quelle manière l'intervention respectera les principes humanitaires. Le cas échéant, identifier les difficultés de son application et comment celle-ci est envisagée.

5.2. Expliquer de quelle manière l'intervention s'inscrit dans les plans ou appels des institutions compétentes et des organismes internationaux.

5.3. Décrire les mécanismes de coordination existants et la participation dans ceux-ci.

5.4. Expliquer de quelle manière l'intervention s'inscrit dans le Plan Stratégique de l'Action Humanitaire de l'entité bénéficiaire et dans celui de l'organisation locale associée.

6.- POPULATION CIBLE (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

6.1.- Identifier et caractériser la population cible. Remplir le tableau suivant:

Collectif Déplacés/réfugiés/ accueillis	Situation géographique	Communauté/ installation/camp	Nombre total d'individus	N° de femmes	N° d'hommes	Groupe d'âge	Diversité fonctionnelle

6.2 Critères de sélection

Décrire les critères précis pour la sélection de la population cible.

6.3 Analyse des capacités et vulnérabilités

Collectif Déplacés/réfugiés/ accueillis	Capacités physiques/matérielles	Capacités sociales/ organisationnelles/ capital social	Capacités personnelles motivation/attitudes/ connaissances

Collectif Déplacés/réfugiés/ accueillis	Vulnérabilités physiques/matérielles	Vulnérabilités sociales/ organisationnelles/ capital social	Vulnérabilités personnelles motivation/attitudes/ connaissances

7.- LOGIQUE D'INTERVENTION (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

7.1.- Matrice de Cadre Logique (MCL)

- Objectif global. Décrire l'objectif le plus général auquel le projet prétend contribuer.
- Objectif spécifique. Décrire l'effet positif qu'on espère obtenir auprès de la population cible à l'égard de la résolution des problèmes essentiels décrits dans l'évaluation de la catastrophe ou crise.
- Indicateurs du degré d'atteinte de l'objectif spécifique (description d'indicateurs concrets, vérifiables et mesurables, avec des données quantitatives et qualitatives, qui tiennent compte des inégalités spécifiques de la population cible en termes de genre, âge, ethnie, ...)
- Sources de vérification des indicateurs (à travers quelles sources de vérification – enquêtes, observation directe, publications, etc.- sera constaté le respect des indicateurs).
- Facteurs externes ou hypothèses. Décrire les hypothèses ou facteurs externes à prendre en compte qui, tout en étant étrangers au contrôle direct du projet, ont une haute probabilité de se produire et qui, le cas échéant, peuvent avoir un impact déterminant sur le succès du projet.
- Résultats attendus. Décrire les produits et services qui vont être obtenus durant l'exécution du projet, comme conséquence des activités réalisées, et qui permettront d'atteindre l'objectif spécifique.
- Indicateurs du degré d'obtention des résultats (description d'indicateurs concrets, vérifiables et mesurables, avec des données quantitatives et qualitatives, qui tiennent compte des inégalités spécifiques de la population cible en termes de genre, âge, ethnie, ...).

- Sources de vérification des indicateurs. Décrire à travers quelles sources de vérification – enquêtes, observation directe, publications, etc.- sera constaté le respect des indicateurs).

OBJECTIF	INDICATEURS	VR (1)	SOURCES DE VÉRIFICATION	FACTEURS EXTERNES/HYPOTHÈSES
OBJECTIF GÉNÉRAL. <i>XXX</i>				
OBJECTIF SPÉCIFIQUE. <i>XXX</i>	<i>I.O.V.1.O.S :</i>		S.V.1. S.V.2 ...	H.1 : H.2.: ...
	<i>I.O.V.2.O.S :</i>		S.V.1. S.V.2 ...	H.1 : H.2.: ...

RÉSULTAT 1 <i>XXX</i>	<i>I.O.V.1.R.1.:</i>		S.V.1. S.V.2 ...	H.1 : H.2.: ...
	<i>I.O.V.2.R.1.:</i>		S.V.1. S.V.2 ...	H.1.; H.2.: ...

RÉSULTAT 2	<i>I.O.V.1.R.2.:</i>		S.V.1. S.V.2	H.1.; H.2.: ...
	<i>I.O.V.2.R.2.</i>		S.V.1. S.V.2 ...	H.1.; H.2.: ...

(1) S'il en existe une suite à une identification

7.2. Justifier les raisons derrière la logique de l'intervention proposée. Expliquer de quelle manière les apprentissages des interventions précédentes ont été intégrés.

7.3.- Activités prévues.

8.- CHRONOGRAMME DES ACTIVITES (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

Les activités décrites au point 7.3 devront être répertoriées dans la première colonne. Cochez la case correspondant à la période prévue pour l'exécution de l'activité.

Année	ANNÉE 1		ANNÉE 2	
	1	2	1	2
Semestre				
Résultat 1				
Activités...				
Résultat (...)				
Activités (...)				

9.- BUDGET (En annexe)

10.- VIABILITÉ

10.1.- Viabilité technique, matérielle et méthodologique

Justifier la faisabilité de l'intervention en fonction des ressources techniques, matérielles et méthodologiques disponibles : dossiers techniques des travaux ou des infrastructures (plans, licences administratives, etc.), plans de formation (contenus et méthodologies), recherches...

(Joindre en annexe les documents nécessaires pour le justifier).

10.2.- Mécanismes de sécurité

Justifier la faisabilité de l'intervention en fonction des mécanismes de sécurité disponibles pour les biens et le personnel (local et expatrié). Expliquer la procédure d'information et de formation au personnel.

10.3.- Faisabilité ressources humaines

Justifier la faisabilité de l'intervention en fonction des ressources humaines disponibles. Remplir le tableau suivant. * Justifier la raison pour laquelle vous disposerez de personnel expatrié.

Quantité	Type de personnel PAE: Personnel axes stratégiques PL: Personnel local PE: Personnel expatrié*	Poste	Fonctions	% d'imputation

11.- AXES TRANSVERSAUX DU PROJET (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

11.1.- Renforcement des capacités locales et réduction de la vulnérabilité liée à la connectivité.

- Expliquer de quelle manière et dans quelle mesure l'intervention renforce les capacités et réduit les vulnérabilités de la population cible identifiées dans l'analyse des capacités et des vulnérabilités.

- Expliquer de quelle manière et dans quelle mesure l'intervention est dotée d'une stratégie de connectivité avec le développement.

11.2.- Participation de la population et adéquation à la réalité socioculturelle. Argumenter la participation de la population cible à l'identification, implantation et suivi du projet.

- Inclure une analyse de participation de la population cible, conformément aux collectifs identifiés au point 6, dans les différents espaces existants, formels et informels, traditionnels et institutionnels.

- Décrire le degré de participation de la population cible, conformément aux collectifs identifiés au point 6, dans l'exécution, le suivi et l'évaluation de l'intervention, ainsi que les méthodologies qui seront mises en œuvre pour l'encourager, notamment chez les collectifs ayant le plus de

difficultés à participer. La participation de la population dans l'identification et la formulation est indiquée au point 4.

- Expliquer en quoi l'intervention est adaptée à la réalité socio-culturelle de la zone d'intervention.

- Identifier les mécanismes et les espaces pour la collecte de plaintes et l'incorporation des suggestions de la population cible, ainsi que pour le retour des résultats de l'intervention.

11.3.- Protection, témoignage et construction de paix/Approche fondée sur les droits.

- Inclure une analyse de l'atteinte aux droits de la population cible, selon les collectifs identifiés au point 6.

- Expliquer de quelle manière et dans quelle mesure l'intervention comprend des actions qui renforcent les capacités des titulaires de droits afin qu'ils les connaissent et les revendiquent.

- Expliquer de quelle manière et dans quelle mesure l'intervention comprend des actions qui renforcent les capacités des titulaires d'obligations de respect et de promotion des droits de l'homme.

- Expliquer de quelle manière et dans quelle mesure l'intervention comprend des actions de collecte de témoignages, d'incidence et de construction de la paix dans les espaces locaux, nationaux et internationaux.

11.4.- Égalité de genres

- Inclure une analyse des rapports entre sexes du contexte (capacités, vulnérabilités, rôles, responsabilités), selon les collectifs identifiés au point 6.

- Expliquer de quelle manière et dans quelle mesure l'intervention répond aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des filles.

- Expliquer si l'intervention comprend des activités spécifiques ou adaptées aux femmes et aux filles.

- Expliquer de quelle manière l'intervention encourage la participation des femmes et des filles.

11.5.- Durabilité écologique

- Inclure une analyse de la situation environnementale du contexte.

- Identifier les impacts environnementaux négatifs que pourraient avoir l'intervention et les actions à mettre en œuvre pour les atténuer.

- Décrire les mécanismes institutionnels dont disposent les organisations pour la gestion des ressources dans la zone d'intervention.

12.- SUIVI (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

Actions de suivi prévues par l'organisme demandeur (siège central, délégation permanente dans la CAPB, délégation sur le terrain ou/et personnel expatrié/e) et l'organisme local ou d'autres agents.

13.- APPRENTISSAGE CONTINU (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

Si une évaluation externe était prévue, décrire brièvement l'objectif, les critères, la méthodologie, les mécanismes de socialisation et de réponse aux recommandations ou à l'incorporation d'apprentissages.

14.- ACTIONS DE SENSIBILISATION DANS LA CAPB (EHE: OBLIGATOIRE) (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

Partie à remplir lorsque des actions de formation à l'action, la communication, l'incidence, la mobilisation et le signalement dans la Communauté Autonome du Pays Basque sont prévues. Cette partie est obligatoire pour les EHE.

14.1.- Contexte

Décrire brièvement le contexte de l'intervention dans la Communauté Autonome du Pays Basque

14.2.- Population cible

Collectif	Situation géographique	Nombre total d'individus	N° de femmes	N° d'hommes	Groupe d'âge	Diversité fonctionnelle

14.3.- Lien entre les actions et la crise humanitaire

14.4.- Génération d'une citoyenneté critique dans le cadre de (H)abian 2030

15.- L'ORGANISME BENEFICIAIRE (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

15.1.- Expérience de l'organisme demandeur dans le secteur humanitaire

Expérience de l'organisme demandeur dans le secteur humanitaire (2011-2018)					
ANNÉE DÉBUT ET FIN DU PROJET	TITRE	RÉSUMÉ	ORGANISME LOCAL ET PAYS	MONTANT EN €	ORIGINE DES FONDS
2011-					

- Une expérience continue de 2011 à 2018, c'est-à-dire qu'une initiative de chacune de ces années soit en cours d'exécution, sera appréciée. Une même initiative peut être comptabilisée pour plusieurs années, en fonction de sa durée.

- Dans le cas des délégations, elles ne devront inclure que les informations sur l'expérience de la délégation dans la Communauté Autonome du Pays Basque, l'expérience gérée dans d'autres sièges hors Communauté Autonome du Pays Basque n'étant pas valable.
- Dans le cas d'un consortium, compléter l'information pour chaque organisme du consortium.

15.2.- Expérience de l'organisme demandeur dans des actions de sensibilisation à l'égard de l'action humanitaire (2017-2018)

Expérience de l'organisme demandeur dans des actions de sensibilisation à l'égard de l'action humanitaire (2017-2018)					
ANNÉE DÉBUT ET FIN DU PROJET	TITRE	RÉSUMÉ	ORGANISME LOCAL ET PAYS	MONTANT EN €	ORIGINE DES FONDS
2017-					

- Les projets et autres types d'initiatives significatives d'EpTS (Éducation pour la Transformation Sociale) développées liées à l'action humanitaire (campagnes, actions de mobilisation ou de recherche, entre autres) seront appréciés.

15.3.- Actions de renforcement organisationnel des entité(s) bénéficiaire(s)

Actions de renforcement organisationnel de la ou des entité(s) bénéficiaire(s)			
Identifier l'activité dans la MCL (1)	Type d'action (2)	Dates de début et de fin	Montant en €

(1) Préciser la codification de l'activité dans la MCL (par ex. : A.2.3, A.3.1, A.3.3...)

(2) Préciser s'il s'agit d'une journée, une formation, un diagnostic, une recherche, un conseil...

16.- L'ORGANISME LOCAL (Ne pas inclure de cartes dans les annexes)

16.1.- Expérience de l'organisme local dans le secteur humanitaire

Expérience de l'organisme local dans le secteur humanitaire (2015-2018)				
ANNÉE DÉBUT ET FIN DU PROJET	TITRE	RÉSUMÉ	POPULATION CIBLE (collectif et zone géographique)	Montant en €
2015-				

- Une expérience continue de 2015 à 2018, c'est-à-dire qu'une initiative de chacune de ces années soit en cours d'exécution, sera appréciée. Une même initiative peut être comptabilisée pour plusieurs années, en fonction de sa durée.
- Dans le cas d'un consortium, compléter l'information pour chaque organisme du consortium.

16.2.- Actions de renforcement organisationnel de la ou des organisations(s) locale(s) associée(s) **(EHE: OBLIGATOIRE)**

Actions de renforcement organisationnel de la ou des organisations(s) locale(s) associée(s)			
Identifier l'activité dans la MCL	Type d'action	Dates de début et de fin	Montant en €

- (1) Préciser la codification de l'activité dans la MCL (par ex. : A.2.3, A.3.1, A.3.3...)
- (2) Préciser s'il s'agit d'une journée, une formation, un diagnostic, une recherche, un conseil...